

8 sept 1946

11, RUE CHASSELOUP-LAUBAT, XV^e

M. Zaveloff

Monsieur le Bâtonnier

Ma femme et moi sommes tout d'abord
combien nous avons été profondément émus
par les paroles que vous avez prononcées sur le sort
de notre malheureux enfant - Vous vous rendez
très simplement, mais du fond du cœur, du
grand honneur que vous lui ayez fait ainsi qu'à
nous mêmes. Nous vous prions d'être l'interprète
de notre très sincère gratitude auprès de vos collègues
qui ont bien voulu apporter à notre fille l'œuvre
du Bureau de Paris auquel il était si fier d'appartenir.

Si notre peine pouvait connaître un
adoucissement, elle proviendrait de la
communauté des sentiments que nous avons pu
voir sur les visages de ceux qui ont pleuré avec
nous la perte de notre enfant. En le donnant
à notre Pays, nous lui avons offert ce que

nous avions des plus chers au monde - Il
est notre fils unique - Il est tout ce
qui donnait un sens à notre existence -
L'orgueil de sa mort glorieuse ne pourra
jamais combler le vide immense qu'il
laisse dans nos pauvres cœurs -

Veuillez croire Messieurs le Batonnier à
nos sentiments de bien vive reconnaissance
et à notre parfaite considération -

L. Justolte

Maitre Charles Sentier

Procurateur de l'Ordre des Avocats.

Palais de Justice

E. V.